



PLAN DE FORMATION STAGE POST-PERMIS

❖ OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Réduire la période probatoire et renforcer les compétences des jeunes conducteurs en développant leur perception des risques, leur capacité d'analyse, et leurs choix de mobilité responsable.

❖ PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- Avoir minimum 17 ans et titulaire d'un premier permis.
- Savoir lire et écrire en français.

❖ OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET CONTENU DE LA FORMATION

1. Présentation de la formation

- Instaurer un climat de confiance
- Présenter le programme, les objectifs pédagogiques et le cadre réglementaire (réduction de la période probatoire, anonymat, liberté d'expression)

2. Questionnaire d'auto-évaluation

- Permettre à chaque participant de se positionner en tant qu'utilisateur de la route
- Collecter des informations sur leur expérience et leurs habitudes (âge, ancienneté, kilomètres parcourus, véhicules utilisés, etc.)

3. Constitution du groupe

- Dynamiser les présentations à travers des techniques interactives
- Partager les expériences de conduite (types trajets, situations rencontrées, etc.) pour enrichir la discussion collective

4. Traitement du questionnaire d'auto-évaluation

- Analyser les réponses en sous-groupes
- Identifier les problématiques spécifiques et créer une dynamique de discussion

AUTO MOTO ÉCOLE DU BUTOR

7 bis avenue De Lattre de Tassigny 97490 Sainte-Clotilde

Tel : 0262 94 83 57 – Portable : 0692 45 48 43 - Mail : auto.moto.ecole.butor@gmail.com

SIRET 801 352 196 00019 – CODE APE 8553Z – AGREMENT E13 974 00320

Organisme de formation déclaré sous le numéro 04973259797



5. Perception des risques

- Evaluer la perception individuelle et collective des risques
- Mettre en évidence la subjectivité du risque à travers des supports visuels (photos, vidéos) et des exercices

6. Situation complexes

- Travailler sur des situations de conduite complexes
- Favoriser l'analyse individuelle et collective pour anticiper les dangers
- Amorcer les discussions sur des scénarios complexes

7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes

- Explorer des situations spécifiques (sorties nocturnes, pression sociale, distractions, consommation de substances)
- Développer des outils de prise de décision et des compétences comportementales adaptées

8. Choix de mobilité

- Identifier les déterminants des choix de mobilité
- Découvrir les alternatives aux déplacements traditionnels et leurs avantages
- Présenter des données locales sur les modes de transport

9. Bilan avec engagement

- Encourager un engagement personnel et collectif en faveur de pratiques responsables
- Formaliser cet engagement sur un support (livret de stage, attestation)

❖ SANCTION VISÉE

La formation Post-Permis pour Conducteurs Novices est une initiative volontaire destinée aux jeunes conducteurs souhaitant approfondir leurs compétences de conduite et réduire leur période probatoire.

En participant à cette formation entre le 6^{ième} et le 12^{ième} mois suivant l'obtention de votre premier permis de conduire (catégorie B, B1, A1 ou A2), vous pouvez bénéficier d'une réduction de votre période probatoire. Pour les conducteurs formés en filière traditionnelle, la période probatoire est réduite de 3 à 2 ans. Pour ceux ayant la conduite accompagnée, elle passe de 2 ans à 1 an et demi.

AUTO MOTO ÉCOLE DU BUTOR

7 bis avenue De Lattre de Tassigny 97490 Sainte-Clotilde

Tel : 0262 94 83 57 – Portable : 0692 45 48 43 - Mail : auto.moto.ecole.butor@gmail.com

SIRET 801 352 196 00019 – CODE APE 8553Z – AGREMENT E13 974 00320

Organisme de formation déclaré sous le numéro 04973259797



Renforcement de la Sécurité Routière : Près d'un quart des accidents impliquent des conducteurs ayant moins de deux ans de permis. Cette formation vise à sensibiliser aux risques routiers et à prévenir le sentiment de surconfiance qui peut survenir après l'obtention du permis.

❖ MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes

Formation exclusivement dispensée par des écoles de conduite labellisées « Qualité » par l'Etat

❖ INTERVENANTS

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R) ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (E.C.S.R)

❖ ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

- Nos formations et notre site sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Pour toute demande, contactez-nous.

Référent Handicap : M. HOARAU Freddy 0692 454 843

❖ DUREE & COÛT ET LIEU DE FORMATION

Durée : 1 journée de 7h minimum

Tarif : 100€ TTC

Effectifs : 1 stagiaire maximum par véhicule et 5 en salle

Lieu : AUTO-MOTO ECOLE DU BUTOR- 7 bis avenue De Lattre de Tassigny - 97490 Sainte-Clotilde

AUTO MOTO ÉCOLE DU BUTOR

7 bis avenue De Lattre de Tassigny 97490 Sainte-Clotilde

Tel : 0262 94 83 57 – Portable : 0692 45 48 43 - Mail : auto.moto.ecole.butor@gmail.com

SIRET 801 352 196 00019 – CODE APE 8553Z – AGREMENT E13 974 00320

Organisme de formation déclaré sous le numéro 04973259797



❖ CONTACT

CENTRE DE FORMATION DU BUTOR

232 boulevard Jean Jaurès

97490 Sainte-Clotilde

☎ 0262 21 08 26 / 0692 45 48 43

@ centredeformationdubutor@gmail.com

AUTO-MOTO ECOLE DU BUTOR

7 bis avenue de Lattre de Tassigny

97490 Sainte-Clotilde

☎ 0262 94 83 57 / 0692 45 48 43

@ auto.moto.ecole.butor@gmail.com

AUTO MOTO ÉCOLE DU BUTOR

7 bis avenue De Lattre de Tassigny 97490 Sainte-Clotilde

Tel : 0262 94 83 57 – Portable : 0692 45 48 43 - Mail : auto.moto.ecole.butor@gmail.com

SIRET 801 352 196 00019 – CODE APE 8553Z – AGREMENT E13 974 00320

Organisme de formation déclaré sous le numéro 04973259797



AUTO-MOTO ECOLE DU BUTOR

7 bis avenue De Lattre de Tassigny – 97490 Sainte-Clotilde
Agrément E13 974 00320 / Déclaration d'activité 04973259797